

# Mesures sanitaires mises en place par Le Camping Le Roustou COVID 19

En raison de crise sanitaire du COVID 19, des mesures spécifiques ont été mises en place afin d'assurer votre séjour dans des conditions optimales, tout en limitant de risque de contamination. Notre personnel a suivi une formation MOOC « Repenser l'accueil et la sécurité des clients » certifiée par l'état, afin d'appliquer les bons gestes et la bonne procédure à suivre pour votre sécurité

## LA RECEPTION

- Un sens de circulation d'entrée et de sortie du bâtiment d'accueil sera signalé par des panneaux et des fléchages
- Une distance de 1,50 m est établie entre chaque personne par un marquage au sol
- Du gel hydro alcoolique est mis à disposition à l'entrée et à la sortie du bâtiment
- La banque d'accueil est équipée d'une vitre en plexiglass
- A l'arrivée du client, ce dernier s'engage à respecter le protocole de gestion sanitaire mis en place dans la structure du camping.



- Une signalétique récapitulant les gestes préventifs et les gestes barrières sera affichée à l'entrée du bâtiment.
- Notre équipe est formée aux gestes barrière et bénéficie d'un équipement de protection et s'engage à appliquer un protocole sanitaire strict
- Les surfaces sont régulièrement nettoyées et désinfectées
- Le terminal de paiement est désinfecté à chaque passage
- Le port du masque dans les parties communes fermées est **OBLIGATOIRE**
- Le congélateur mis à disposition pour les pains de glace est supprimé
- Toute documentation touchée doit être prise

## LES LOCATIONS

Cette année, afin de limiter les risques de contamination, la direction a décidé de :

- Supprimer le service de location de draps
- Nous avons renforcé le nettoyage et la désinfection des hébergements avec des produits spécifiques, aux normes AFNOR, et nous assurons une aération de chaque hébergement avant sa mise à disposition
- Une désinfection par fumigène est effectuée après chaque départ de chalet afin de détruire bactéries et virus. Le temps d'action étant de 4h avant que notre équipe puisse intervenir, les chalets devront être libérés au plus tard à 10h le jour du départ. Nous insistons sur ce point car le processus de désinfection de la part de notre équipe demande plus de temps.
- Les arrivées de feront à **16h** et non 15h par rapport à la raison du point ci dessus évoqué
- Le jour de votre arrivée, merci de poser un horaire de départ, pour une meilleure organisation

## LES BLOCS SANITAIRES

- Du gel hydro alcoolique est mis à disposition à l'entrée du bâtiment
- Le nettoyage et la désinfection des sanitaires sont renforcés avec des produits spécifiques aux normes AFNOR et des passages plus fréquents sont effectués



- Une fiche de suivi du nettoyage pour chaque bloc sanitaire est affichée à l'entrée
- Des panneaux récapitulant les gestes préventifs et les gestes barrières sont affichés
- Le flux de passage doit être réduit et le client s'engage à ne pas laisser les enfants jouer ou errer seul ou en groupe dans sanitaires
- Il est interdit de stationner dans les couloirs du sanitaire, patientez à l'extérieur en faisant la queue et en respectant la distanciation sociale

Par décret n° 2020-884 du gouvernement français, à compter de lundi 20 juillet le port du masque est **OBLIGATOIRE** dans les lieux clos; **il est donc OBLIGATOIRE dans les blocs sanitaires.**



## LE RESTAURANT

- En raison du COVID, le snack-bar fera cette année UNIQUEMENT la vente à emporter et non du service à l'assiette, avec possibilité de consommer sur place
- Un aménagement des tables a été établi avec distance de 1,00 m minimum entre chacune d'elle
- Du gel hydro alcoolique est mis à disposition à l'entrée du bâtiment
- Des panneaux récapitulant les gestes préventifs et les gestes barrières sont affichés



- Le nettoyage et la désinfection sont renforcés par l'usage de produits spécifiques sur les surfaces, tables et chaises après chaque usage
- Lors de l'encaissement, nous privilégions le paiement par carte bancaire.
- Le terminal de paiement est systématiquement désinfecté après chaque passage
- Le comptoir de paiement est équipé

d'une vitre en plexiglass

- Nos employés bénéficient d'un équipement de protection dans le respect des règles sanitaires

## LA PISCINE

- Des panneaux récapitulant les gestes préventifs et les gestes barrières sont affichés à l'entrée de la piscine
- Les transats, qui étaient mis à disposition à la clientèle, sont supprimés afin de faciliter le nettoyage et la désinfection des plages du bassin
- Le relevé PH est relevé plus fréquemment
- Le nombre de personne est limité dans le cadre du respect des règles sanitaires, afin de respecter la distanciation physique imposée par le décret du 31/05/2020, il devra être respecté la fréquentation suivante : 3 baigneurs pour 2 m<sup>2</sup> pour une piscine hors soit 70 personnes maximum
- Les plages de la piscine sont désinfectées à raison de 2 fois par jour
- L'accès à la piscine est interdit aux personnes présentant des troubles respiratoires ou troubles digestifs


Nous vous remercions de votre compréhension

Pour votre sécurité, votre santé et pour celle des autres, nous comptons sur votre collaboration afin de passer des vacances en toute sérénité.

La direction

**COVID-19**

## **CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**



- Se laver très régulièrement les mains**
- Tousser ou éternuer dans son coude**
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
- SI VOUS ÊTES MALADE  
Porter un masque chirurgical jetable**